

Conforter l'engagement de l'École pour la transition écologique

À RETENIR

Les priorités pour l'année 2025-2026 :

- **renforcer la formation** des élèves et des personnels ;
- encourager la **réalisation d'actions éducatives concrètes** ;
- déployer la **labellisation E3D** (école ou établissement en démarche globale de développement durable) ;
- mettre en lumière les **enjeux maritimes** à l'occasion des **400 ans de la Marine nationale** et dans le **prolongement de l'Année de la mer**.

De façon continue et depuis plusieurs années, l'éducation nationale est résolument engagée dans l'éducation au développement durable (EDD). L'effort se poursuit en 2025-2026 autour de plusieurs axes.

→ Renforcer la formation des élèves et des personnels

Le nouveau programme d'enseignement moral et civique (EMC) du CP jusqu'à la terminale est mis en œuvre progressivement depuis la rentrée 2024. Il a vocation à **faire naître des projets interdisciplinaires en éducation au développement durable (EDD)** et à favoriser l'engagement individuel et collectif en faveur de la transition écologique.

Des repères et attendus de fin de cycle ont été publiés à la rentrée 2024 pour compléter le référentiel de compétences EDD publié à la rentrée 2023. L'objectif est désormais de **diffuser plus largement ce référentiel** au sein de la communauté éducative pour qu'il encadre les contenus d'enseignement et les projets interdisciplinaires qui contribuent à l'EDD. Cet outil doit en particulier **servir de support de formation** pour les enseignants référents EDD et pour les élèves éco-délégués. Dans le cadre du **plan de formation à la transition écologique** prévu par le

Gouvernement pour tous les agents de la fonction publique, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a **inscrit la transition écologique dans son schéma directeur de la politique de formation continue 2025-2029**. Après une première étape pour les hauts fonctionnaires, le déploiement est en cours pour les personnels d'encadrement. Une troisième étape est en préparation et concernera à terme **1,2 million d'agents** avec un module spécifique sur l'EDD pour tous les professeurs et personnels d'éducation.

→ Encourager des actions éducatives concrètes

Des élèves éco-délégués sont élus dans chaque classe de collège et de lycée depuis la rentrée 2020. Ils jouent un rôle essentiel d'ambassadeurs auprès de l'ensemble des élèves dans le cadre de projets concrets de transition écologique. Pour valoriser leur engagement, le Prix de l'action éco-déléguée de l'année est reconduit pour sa sixième édition en 2025-2026. Au niveau national, un travail sera mené avec les représentants des éco-délégués siégeant au Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) et dans les conseils

académiques de la vie lycéenne (CAVL) pour recueillir les propositions des élus lycéens. L'accompagnement des éco-délégués doit être à nouveau renforcé au niveau académique et des établissements.

Le dispositif des aires éducatives est animé par l'Office français de la biodiversité (OFB) dans le cadre d'un pilotage associant les ministères chargés de l'éducation nationale, de la transition écologique et des outre-mer. Il permet, dès le CM1, à des élèves de gérer de manière participative une portion d'espace naturel. On compte d'ores et déjà près de 1500 aires éducatives, marines et terrestres. Avant la fin de l'année 2025, une formation nationale sera proposée aux enseignants et formateurs académiques pour accompagner le développement de ce dispositif.

Le déploiement des classes enjeux maritimes (CEM) se poursuit avec la Fondation de la mer, la Marine nationale et une quarantaine d'autres partenaires. Près de 170 CEM ont déjà été ouvertes.

L'appel des pôles se poursuit cette année pour la quatrième édition, en partenariat avec l'association Le Cercle Polaire, pour inviter les élèves à explorer les nouveaux enjeux liés aux régions polaires.

Le développement des simulations de COP climat se poursuit en académies à l'occasion de la COP 30 prévue à Belém en novembre 2025, dans la lignée de la COP climat des lycéens organisée avec l'Agence française de développement (AFD) en octobre 2024. Une déclinaison spéciale Océan a été testée en avril 2025 dans l'académie de Nice à l'occasion de la conférence des Nations unies sur l'océan (Unoc). Elle servira de support à une simulation franco-britannique de COP Océan les 27 et 28 novembre 2025. La participation des lycéens aux COP territoriales organisées par les services de l'État et les Régions sera favorisée.

Déployer la labellisation E3D

La labellisation E3D distingue les écoles et établissements scolaires qui engagent la communauté éducative dans des projets pédagogiques en faveur de la transition écologique.

En 2023, l'objectif était d'atteindre **20 000 structures scolaires labellisées à l'issue de l'année 2025-2026**, puis **100 % de structures labellisées en 2030**. À la fin de l'année scolaire **2023-2024**, on comptait **14 198 établissements labellisés E3D**.

→ Prolonger l'Année de la mer par les 400 ans de la Marine

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche porte, avec de nombreux partenaires, de **multiples dispositifs pédagogiques qui concernent la mer**. Ces dispositifs ont pu être développés et valorisés en 2024-2025 à l'occasion de l'Année de la mer et de la conférence des Nations unies sur l'océan qui s'est tenue à Nice en juin 2025.

L'Année de la mer se poursuit jusqu'en décembre 2025 et, dans le cadre des 400 ans de la Marine nationale, les dispositifs éducatifs relatifs à la mer feront encore l'objet d'une attention soutenue pendant l'année scolaire 2025-2026.

FOCUS



Le développement durable dans l'académie de Toulouse

- **481** écoles et établissements labellisés E3D dont **245** écoles, **153** collèges, **76** lycées, **3** EREA, **3** lycées agricoles et **1** institut
- **4** territoires éducatifs labellisés E3D

Des élèves engagés sur différents **dispositifs pédagogiques et éducatifs** :

- les aires éducatives en partenariat avec l'Office français de la biodiversité
- les programmes CUBE.écoles et CUBE.S d'économie d'énergie en lien avec l'IFPEB et le Céréma
- le programme Plastique à la loupe avec la fondation Tara Océans

L'académie est également engagée dans la préfiguration de futurs outils et dispositifs : une plateforme d'éducation à l'esprit critique (POUCEEC) avec le laboratoire CNRS CLLE, un dispositif de surveillance des cours d'eau avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'eXtrême Défi sur les mobilités avec l'Ademe.